

# CONSEIL PROVINCIAL

## QUESTION D'ACTUALITÉ

de Mr Matthieu Content à Mr André Gilles, Président du collège provincial  
sur les formations des services d'urgence

-----

Le 25 avril 2013

Monsieur le Président du collège provincial,

Ce mardi 16 avril avait lieu au Sénat des auditions concernant l'utilisation généralisée d'une carte de sauvetage standardisée à bord de tout véhicule. Lors de ces auditions le Président de l'aile francophone et germanophone de la Fédération Royale des Corps de Sapeurs-pompiers de Belgique, Marc Gilbert, a fait part de problèmes auxquels sont de plus en plus confrontés les services d'urgences lors de leurs interventions. En effet, les véhicules actuels sont de plus en plus complexes dans leur conception et font désormais appel à diverses technologies de plus en plus sophistiquées. Cela implique que les interventions d'urgence lors d'accidents sont parfois plus délicates que ce qu'elles pouvaient être par le passé. Par exemple, il faut faire attention aux airbags qui ne se sont pas déployés ou encore aux batteries et à leurs composants dans les voitures hybrides. Monsieur Gilbert pointait le manque de formations dispensées pour faire face à ces nouvelles problématiques et déplorait que les services d'urgences doivent payer des sommes importantes pour se former auprès des constructeurs automobiles. Notre Province a la chance d'avoir en son sein un excellent Institut de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence. En relisant le rapport d'activité, j'ai vu qu'il était fait mention, dans la section perspectives pour l'École du Feu, d'éventuelles nouvelles formations, dont une en matière de véhicules hybrides. C'est une bonne chose, mais il me semble que la problématique est probablement plus large que les seuls véhicules hybrides. En fait ces nouvelles problématiques rencontrées par les services d'urgence pourraient constituer une ou plusieurs nouvelles formations de perfectionnement. Ne serait-il pas intéressant de travailler avec la Fédération des corps de sapeurs-pompiers, la FEBIAC et le Ministère fédéral de l'Intérieur afin de proposer des formations gratuites aux services d'urgences dans ces nouvelles problématiques ?

Je vous remercie.

Matthieu Content  
Conseiller provincial

